

Versailles, le - 9 SEP. 2019



**Yvelines**  
Le Département

**MADAME BEATRICE VIVIEN  
OFFICE DE TOURISME DE  
MAISONS-LAFFITTE  
41, AVENUE DE LONGUEIL  
78600 MAISONS-LAFFITTE**

Direction générale des Services  
Direction générale Adjointe des Territoires  
Direction Attractivité et Qualité de Vie

Affaire suivie par : Alexandra Faucomprez  
Téléphone : 01.39.07.76.49  
Référence : 2019-P0400-0398

Madame,

Pour faire suite à la visite de contrôle effectuée par mes services, en vue du renouvellement de votre adhésion à la marque nationale « Accueil Vélo », j'ai le plaisir de vous informer que votre établissement répond à l'ensemble des critères obligatoires du référentiel « Office de Tourisme Accueil Vélo » et peut rester dans le réseau « Accueil Vélo ».

Je vous félicite pour vos efforts et suis fière de vous compter parmi les partenaires touristiques qui s'engagent et participent activement au développement et à l'attractivité de notre beau département.

Vous pouvez désormais utiliser la marque « Accueil Vélo » durant 3 ans, à compter de ce jour, pour la communication de votre établissement et bénéficier des actions de promotion mises en place par les organismes valorisant la filière du tourisme à vélo.

Vous recevrez prochainement un titre de recette de 200 € afin de vous acquitter du règlement de votre contribution.

J'attire votre attention sur le fait qu'un non-respect des obligations listées dans l'engagement que vous avez signé, entraînera votre exclusion du réseau « Accueil Vélo ».

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma meilleure considération.

Pour le Président du Conseil départemental  
La Vice-Présidente déléguée  
Joséphine KOLLMANNSBERGER